Michel Ventula
Secrétaire Général-Adjoint

Paris le 26 janvier 2015

à

Monsieur François Baroin,
Président de l'Association des Maires de France
41, quai d'Orsay
75343 Paris Cedex 07

Monsieur le Président,

Depuis maintenant des mois, les enseignants spécialisés d'enseignement artistique qui travaillent dans les conservatoires et écoles de musique sont confrontés à des remises en cause de leurs missions d'enseignement et de leur statut.

Le Ministère de la Culture se désengage jusqu'à supprimer les déjà maigres subventions accordées aux établissements labellisés par l'Etat, au moment même où les dotations globales aux collectivités territoriales sont diminuées drastiquement.

De plus, l'obligation est faite aux communes d'appliquer la réforme des rythmes scolaires, ce qui, pour beaucoup d'entre elles devient financièrement insupportable.

Tout ceci oblige la plupart des établissements d'enseignement artistique à des adaptations qui se traduisent vers un abandon progressif de l'enseignement spécialisé au profit d'activités d'animation.

Ce n'est ni notre vocation, ni notre formation.

C'est la raison pour laquelle, devant l'absence de réflexion de l'Etat sur l'évolution de cette situation, et dans la mesure où les maires sont nos principaux interlocuteurs sur le terrain, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin d'évoquer avec vous nos craintes sur l'avenir de ces structures culturelles qui nous paraissent indispensables et de pouvoir envisager, dans le respect du statut d'enseignant, l'évolution indispensable des établissements concernés dans le cadre économique contraint actuel.

Il aura fallu cinquante ans pour construire un réseau d'écoles et conservatoires constituant un Service Public de l'enseignement artistique envié en Europe (Malraux-Landowski). Il faudra très peu de temps pour remettre tout ce travail en cause.

Vous remerciant de l'attention portée à ce courrier et en l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

Michel Ventula
Secrétaire Général-Adjoint
du SNEA-UNSA

CPI. Madame Cécile Helle, Présidente de la Commission Culture